

## Inscriptions / Réservations aux temps périscolaires : Cantine, Garderies, Ateliers,...



### 1-DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE :

#### Attention !

Lors de l'inscription à l'école pour les nouveaux élèves ou au mois de juillet précédent la rentrée scolaire, le service scolaire envoie à chaque famille **un dossier d'inscription aux activités périscolaires**.



*Il faut fournir l'ensemble des pièces demandées dans le dossier pour faire calculer son quotient familial.  
Et le retourner au service scolaire.*

Sans le dossier d'inscription à jour, vos enfants ne peuvent pas participer aux activités périscolaires.

### 2- RESERVATIONS DES ACTIVITÉS :

La réservation des activités (garderies, cantine, TAP et étude en primaire, centre de loisirs, ateliers découverte) n'est possible qu'une fois l'inscription administrative enregistrée (cf.1-).

#### a- Les réservations (hors centre de loisirs vacances) se font sur 30 jours glissants.

Par exemple le 10 Janvier, vous pouvez réserver pour vos enfants toutes les activités qui auront lieu à partir du 10 Février et jusqu'à la fin de l'année. Avant le 10 février, les réservations ne sont plus possibles. Autre exemple : le 27 septembre, vous pouvez réserver pour vos enfants toutes les activités qui auront lieu à partir du 27 octobre et jusqu'à la fin de l'année.

A moins de 30 jours, les modifications ne sont plus possibles et il faut s'adresser au service scolaire pour des réservations exceptionnelles, qui seront facturées au tarif le plus élevé.

Les lieux d'accueil des enfants en élémentaire pour les centres de loisirs du mercredi sont :

- le Centre Cousteau pour les enfants scolarisés du CP au CM 1 ;
- Le Ginkgo pour les enfants scolarisés en CM2.

**b- En cas d'absence de l'enfant** à une activité périscolaire, les parents doivent fournir un certificat médical ou autre justificatif d'absence (autre que celui fourni à l'enseignant, photocopie, par exemple) au service scolaire afin de ne pas être facturé.

**Les services restent facturés en cas d'absence non justifiée.**



Soyez rigoureux dans les réservations pour le périscolaire et les centres de loisirs. Cela permet de bien ajuster le nombre de personnes pour l'encadrement et le bien-être des enfants (il faut compter un adulte pour 14 enfants en maternelle et un adulte pour 18 enfants en élémentaire).

**POUR RESERVER**, vous avez plusieurs possibilités : le portail famille via internet, le téléphone ou bien encore vous pouvez vous déplacer au service scolaire directement.

**Service scolaire/périscolaire** : 32, rue de la Marne  
 ☎ Renseignements et prise de rendez-vous au 01 30 86 32 81  
 Site internet : <https://houilles.espace-famille.net>

Pour accéder à votre compte, munissez-vous de votre code famille et du mot de passe qui figurent sur vos factures des services scolaires et périscolaires

**c- Pour les réservations au centre de loisirs pendant les vacances scolaires**, la procédure est séparée et un peu différente des réservations des autres semaines :

Pendant ces périodes, le centre de loisirs élémentaire Jacques-Yves Cousteau accueille les enfants inscrits dans l'ensemble des écoles élémentaires (publiques et privées) de la ville du CP au CM2.

Ceci à condition que le dossier d'inscription au centre Cousteau complet ait été fourni au service Scolaire/Périscolaire au préalable.

Les réservations au Centre Cousteau durant les vacances scolaires sont gérées par le **service jeunesse** situé au **Ginkgo**, 9 bd Jean Jaurès (01.61.04.42.60). Les parents doivent **obligatoirement préinscrire leur enfant sur l'Espace Famille** en réservant les dates de présence souhaitées via le calendrier des réservations.

Les réservations sont à effectuer pour chaque session de vacances scolaires aux périodes indiquées ci-dessous :

Dates des vacances 2014-2015	Calendrier de réservations (durant cette période toute modification/annulation est possible via l'espace famille)
Vacances d'hiver Du lundi 16 au vendredi 27/02/2015	<b>Du mardi 25/11 au mardi 23/12/2014</b>
Vacances de printemps Du lundi 20 au jeudi 30/04/2015	<b>Du mercredi 25/02 au mercredi 11/03/2015</b>
Vacances d'été Du lundi 6/07 au vendredi 28/08/2015	<b>Du mercredi 6/05 au mercredi 27/05/2015</b>

Toute demande d'inscription, d'inscription supplémentaire ou de modification sera examinée par le **service jeunesse-Ginkgo** sous condition des places disponibles et sur présentation d'un justificatif.

